

Certificat médical

Personnes majeures : Depuis le 1^{er} septembre 2023 , il n'y a plus de certificat médical à fournir. Par contre le PPS, Parcours Prévention Santé, est obligatoire pour toute licence, sauf pour la licence ENCADREMENT, pour tous les athlètes majeurs. Le PPS doit être renseigné sur l'espace personnel du licencié sur le site FFA.

Personnes mineures, en vue de l'obtention ou du renouvellement de la licence ou en vue de l'inscription à une compétition sportive visée à l'article L. 231-2-1, le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports.

« Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois ».

Les différentes licences

| | | | |
|-------------------------------------|-------------------------------|---|------------------|
| Licence Athlé Découverte | Ecole d'athlétisme | Jeux de motricité Découverte des différentes disciplines | Eveil athlétique |
| | | Approche ludique multidisciplinaire | Poussins |

| | | | |
|--------------------------------------|---|---|-------------------|
| Licence Athlé Compétition | Apprentissage des techniques d'Athlé | Découverte des disciplines | Benjamin |
| | | Approche multidisciplinaires et collective des compétitions, développement des qualités physiques utiles aux pré-ados | Minimes |
| | Athlé Performance | Entraînement, début de spécialisation | Cadets |
| | | Compétition individuelles et collectives | |
| | | Entraînement, spécialisation | |
| | | Compétition individuelles et collectives | Junior à Vétérans |

| | | | |
|--------------------------------------|---|---|--------------------|
| Licence Athlé Encadrement | Dirigeants, Entraîneurs, Officiels | Elle permet d'exercer des responsabilités officielles au sein d'un club, et/ou de postuler à un poste de responsabilité départemental, régional ou national. La production d'un certificat médical n'est pas exigée. Le licencié encadrement ne peut en aucun cas, pratiquer l'Athlétisme (entraînements, compétitions) | Minimes à Vétérans |
|--------------------------------------|---|---|--------------------|

Compétitions

La participation aux compétitions (pour les licenciés compétition, ou les licenciés découverte (poussins)) est nécessaire à la valorisation du club et à la prise en compte de l'investissement de son encadrement.

Participer aux épreuves par équipe, c'est aussi permettre aux autres athlètes de réussir le meilleur résultat collectif possible. **Il est donc très souhaitable** de respecter les participations qui seront demandées par les entraîneurs au cours de la saison sportive.

IMPORTANT : tout athlète participant à une épreuve, obtient en fonction de la performance qu'il réalise, un niveau de classement (suivant un barème fédéral) et selon ce niveau, un certain nombre de points sont attribués au club.

Tous les athlètes doivent être conscients de l'importance de ces points pour le club et doivent s'efforcer de se « classer ». Le classement du club dépend non seulement de la valeur de la performance, mais aussi de la participation de tous les athlètes.

Pour que les points soient comptabilisés, l'athlète doit réaliser 2 fois une performance de même niveau .

Maillot du club

Le port du maillot du club est obligatoire pour toutes les compétitions officielles.

Tarif des licences

| Type de licence | Catégories 2024-2025 | Année de naissance | Cotisation annuelle |
|---|----------------------|--------------------|-----------------------------------|
| Athlé Découverte | Eveils Athlétiques | 2017 – 2016 | 110 € (1) |
| | Poussin(es) | 2015 – 2014 | 110 € (1) |
| Athlétisme de compétition | Benjamin(es) | 2013 – 2012 | 110 € (1) |
| | Minimes | 2011 - 2010 | 110 € (1) |
| | Cadets | 2009 – 2008 | 110 € (1) |
| | Juniors | 2007 – 2006 | 110 € (1) |
| | Espoirs | 2005 - 2004 - 2003 | 120 € |
| | Séniors | 2002 à 1991 | 120 € |
| | Masters | 1990 et avant | 120 € |
| Encadrement: entraîneurs et comité directeur | | | Gratuit |
| Encadrement : Officiels | | | gratuit si 4 jurys dans la saison |

| | |
|-----------------------|---|
| (1) Pass'Sport | Remise de 50 € par enfant âgé de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire |
| Tarif familial | Remise de 20% sur une deuxième adhésion « jeunes » au sein de la même famille* |
| | Remise de 30% sur une troisième adhésion « jeunes » au sein de la même famille* |

* jusqu'à junior compris.

Détail des catégories d'âge.

Le changement de catégorie d'âge intervient le 1er septembre 2025

Catégories d'âge de la saison 2024-2025

| Catégories | Code | Année de naissance |
|--------------------|------|--------------------|
| Eveils Athlétiques | EA | 2017 – 2016 |
| Poussin(es) | PO | 2015 - 2014 |
| Benjamin(es) | BE | 2013 - 2012 |
| Minimes | MI | 2011 - 2010 |
| Cadets | CA | 2009 - 2008 |
| Juniors | JU | 2007 – 2006 |
| Espoirs | ES | 2005 - 2004 - 2003 |
| Séniors | SE | 2002 à 1991 |
| Masters | VE | 1990 et avant |

Planning des entrainements.

PLANNING DES ENTRAINEMENTS DE L'ACCT SAISON 2024-2025

| Catégorie / Entraîneur | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi | Dimanche |
|--|----------------------|---------------|--|---------------|---------------|--------|----------|
| Eveils Athle (2017-2016) / Nadia Ducruet Patrick Maurice | | 18h00 à 19h00 | 17h00 à 18h00 <i>(si 10 athlètes minimum)</i> | | | | |
| Poussins (2015-2014) / Thierry Martin Céline Fabianski Stéphane Darbonville | | 18h00 à 19h15 | | | 18h00 à 19h15 | | |
| Benjamins (2013-2012) / Minimes (2011-2010) / José Bastos, Sandra Cornu, Gaël Pannier | | 18h30 à 20h00 | | 18h30 à 20h00 | | | |
| Cadets (2009-2008) Juniors (2007-2006) Espoirs (2005-2003) Seniors (2002-1991) Masters (1990 et avant) / . | Informations à venir | | | | | | |
| Hors stade à partir de cadets / Déborah Maurice , Jason Garret-Vaz | 18h30 à 20h00 | 18h30 à 20h00 | | 18h30 à 20h00 | | | |
| Marche Nordique / Edouard Routier | | | | | | Matin | |

Les coachs sont assistés pour les spécialités par : Jean-Luc Héris (haies , perche)

Il est rappelé que les athlètes doivent se conformer aux créneaux horaires d'entrainement définis ci-dessus et ne seront pas acceptés hors des créneaux établis par catégorie d'âge..

Certificat médical pour les mineurs

Pris en application des articles L.231-2 et L.231-3 du code du sport

(licences Athlé Compétition, Athlé Découverte)

Je soussigné, Docteur _____

Demeurant à _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition.

Fait à _____ le ____/____/_____



Cachet et signature du médecin

[Annexe 2]

QUESTIONNAIRE RELATIF A L'ETAT DE SANTE DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE

002024 AC CHÂTEAU-THIERRY

N° Licence : Date de naissance : . . / . . /



NOM : PRENOM : Sexe : Homme Femme

Depuis l'année dernière

- Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?
- As-tu été opéré (e) ?
- As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?
- As-tu beaucoup maigri ou grossi ?
- As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?
- As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?
- As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?
- As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?
- As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?
- As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le coeur qui bat très vite) ?
- As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?
- As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)

- Te sens-tu très fatigué (e) ?
- As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?
- Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?
- Te sens-tu triste ou inquiet ?
- Pleures-tu plus souvent ?
- Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?

Aujourd'hui

- Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?
- Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?
- Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?

Questions à faire remplir par tes parents

- Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du coeur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?
- Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?
- Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ?
(Cet examen médical est prévu à l'âge de 2, 3, 4, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)

NB: Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du responsable légal du licencié.

- Je déclare répondre NON à chaque question et je serai éventuellement dispensé de la présentation d'un nouveau certificat médical
- Je déclare répondre OUI à au moins l'une des questions et je devrai présenter un nouveau certificat médical

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions, ou si vous refusez de répondre :

«Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.»

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

«Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Date et signature (des parents ou du représentant légal) :